



Compte-rendu du conseil municipal réuni  
le 11 mars 2019

Commune de MONCETZ-LONGEVAS

L'ordre du jour concerne :

1 : Bail précaire

Questions diverses et tour de table

Par suite à la convocation du 6 mars 2019, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 11 mars 2019 à 20 h 30, sous la présidence de Marie-Jeanne Tronchet.

Etaient présents : Emmanuel Bruggeman, Catherine Tschambser, Christian Lallemand, Cyrille Fromentin, Sylvain Rollet, David Leblanc, Céline Kasperek, Evelyne Brisson.

Absents non excusés: Éric Chicault, Stéphanie Brasseur, Jérôme Sarrazin

Sylvain Rollet, est élu secrétaire de séance.

**1 : Bail précaire :** Des habitants de la Pagerie souhaitent bénéficier d'une parcelle appartenant à la commune jouxtant leur propriété. Un bail précaire est présenté. Le conseil par 8 voix pour et 1 contre autorise Madame le Maire à le signer avec M Corvisier d'une part et M. Orosco d'autre part.

**Questions diverses et tour de table :**

- **Relais des assistants maternels :** Une convention avait été signée pour permettre aux assistants maternels du village de participer aux prestations du relais. Devant l'absence de participation des assistants maternels de la commune, cette convention sera dénoncée.

- **Tour de France :** A l'occasion du passage du Tour de France sur le territoire communal, le Président des « Boucles de la Marne » propose l'organisation d'une manifestation devant la salle des fêtes. La commune devra fournir environ 30 barrières, 3 personnes pour informer et sécuriser les voies d'accès.

- **Règlement de la salle des fêtes :** Catherine Tschambser présente le projet de règlement intérieur relatif à la location de la salle des fêtes rénovée. Les différentes remarques émises par le conseil seront reprises pour la rédaction du projet qui sera soumis au vote lors d'un prochain conseil.

- **Calendrier 2019 des manifestations du comité des fêtes :** Mme le Maire présente le calendrier des manifestations organisées en 2019. Les informations sont disponibles sur le site internet de la commune.

- **Vente asperges :** L'installation d'un stand de vente d'asperge sur « les délaissés » de la RN 44 fait débat au sein du conseil Il a été retenu que, l'autorisation pouvait être accordée sous réserve de sécuriser les lieux en organisant un parking, avec une circulation fluide, respect du code de la route, du rond-point, de l'environnement et des riverains.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

Moncetz-Longevas le 12 mars 2019

Le secrétaire de séance :  
Sylvain Rollet

affichage : mairie, « p'tit chez nous », abri bus Longevas.